Join us
and help defend
human rights in Europe!

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

[EN/FR]

Our work is carried by our values

Call for candidates for a secondment

Project Officer on Human Rights

Statutory Activities

Secretariat of the Congress of Local and Regional Authorities

Location: Strasbourg

Reference:
Deadline:

Would you like to contribute to the activities of an international organisation working for human rights, democracy and the rule of law? Are you an international, national, regional or local official or otherwise eligible for a secondment to the Council of Europe in accordance with your national legislation? If so, our mutually beneficial arrangement may be the right opportunity for you.

Who we are

With over 2000 staff representing all its 46 member States, the Council of Europe is a multicultural organisation. We all strive towards protecting human rights, democracy and the rule of law and our three core values - **professionalism, integrity and respect** - guide the way we work.

The Congress of Local and Regional Authorities is an institution of the Council of Europe, responsible for strengthening local and regional democracy in its 46 member states. It provides a political platform to reflect on the role of local and regional authorities and to take action with regard to the major challenges of modern society, through the work of its members and its committees.

The Council of Europe has its headquarters in Strasbourg (France) and has offices in more than twenty countries. See here for more information about the Council of Europe external presence.

Your role

As a HR project Officer, you will carry out a variety of assignments under the supervision and in support of the Head of Statutory Activities Division, in compliance with the priorities, regulations and values of the Council of Europe, in particular:

- prepare country profiles, background documentations and briefing papers, as well as compilation of ECHR case-law in relation with local and regional authorities of 46 member States;
- design specific activities aiming at contributing to the execution of judgements of the European Court of Human Rights that involve local and regional elected representatives and their administrations;

- collect, examine and evaluate information with regard to local and regional authorities competences in the field of human rights and fundamental freedoms;
- draft speaking notes and outline papers to assist Congress members, in particular Congress standing rapporteur on human rights;
- contribute to the drafting of Congress' reports, speeches and various contributions dealing with human rights matters, including resolutions and recommendations to the Committee of Ministers;
- participate in study visits, conferences and missions of specific nature organised by the Congress on awareness raising on human rights towards local and regional elected representatives;
- participate in related events and conferences including meetings organised by Council of Europe departments and steering committees and co-operate with internal and/or external counterparts and partner organisations of the Congress in respect of human rights;
- draft web articles, news items and press releases regarding Congress activities related to human rights;

What we are looking for

As a minimum, you must:

- hold a higher education degree or qualification to a master's degree in human rights law

  (2nd cycle of the Bologna process framework of qualifications for the European Higher Education);
- have at least 2 years of professional experience relating to human rights and fundamental freedoms, international relations;
- have a very good knowledge of one of the official languages (English or French, English preferred) and good knowledge of the other; excellent drafting skills.

Be a citizen of one of the 46 member States of the Council of Europe.

Demonstrate to us that you have the following competencies:

- Professional and technical expertise:
  - knowledge of, and commitment to Council of Europe's mandate, values, strategic direction and priorities;
  - knowledge of and experience in the field of local and regional self-government issues and policies, in particular in relation to democratic decision-making and good governance;
  - strong conceptual, analytical, organisational and problem-solving skills;
  - ability to take initiative and master assignments with a high degree of autonomy and acute political awareness and sensitivity;
  - sound judgement and decision-making skills;
  - proven ability to communicate, advocate, and negotiate effectively with stakeholders at all levels within and outside the Organisation;
  - excellent oral and written communication skills, with proven ability to provide high quality, clear and concise presentations, documents, reports and recommendations;
  - sound computer skills (processing electronic information and database inquiry); use of specific documentation management software;
  - planning and work organisation.

Please refer to the **Competency Framework** of the Council of Europe (PDF – 1,6Mo)

Desirable:

- service orientation;

- relationship building;
- negotiation.

What we offer

If selected, a secondment may be offered for a minimum period of 1 year, starting on 01/03/2024. The secondment may be prolonged or renewed, but the total duration may not exceed three years, except in cases of derogation granted by the Secretary General.

Throughout the period of secondment, the seconded official shall remain in employment or be paid by the member State from which he/she is seconded throughout the period of secondment and shall receive no salary and no social and medical cover from the Council of Europe.

This secondment foresees a relocation allowance and the reimbursement of travel expenses from the Organisation as indicated in Article 23 of Committee of Ministers' Resolution CM/Res(2012)2. In this regard. you will receive a monthly relocation allowance of €5.856 for the two first months and, as from the third month, a minimum of €2.917 which could be supplemented depending on your personal situation.

You will also benefit from the reimbursement of the travel and subsistence expenses incurred between your place of residence and the place of assignment when taking up your duties and on the completion of your secondment, as well as the corresponding expenses of your dependent family members should they accompany you.

And finally, every two months you get reimbursed for the travel expenses between the place of residence before your secondment and the place of assignment.

You will be entitled to 32 working days leave per year and other benefits (including flexible working hours, training, possibility of teleworking, etc.).

Applications and selection procedure

Deadline for applications is (**midnight French time)**. Applications must be made in English or French using the Council of Europe online application system. By connecting to our website www.coe.int/jobs you can create and submit your online application. Please fill out the online application form providing all requested details and explain how your competencies make you the best candidate for this role. It usually takes a few hours to fill in an application form, so please take this information into consideration while applying.

You will note that in the on-line form you will be asked to select from a drop-down list, your country's Permanent Representation to the Council of Europe. When you submit your application, an e-mail will be sent directly to this Representation informing them about your application and asking them to validate your application within 10 working days. This validation is essential and so please ensure that your request is followed up correctly.

Only applicants who meet the conditions of the Committee of Ministers' Resolution CM/Res(2012)2 and who best meet the abovementioned criteria will be considered for selection and for the next stage.

As an equal opportunity employer, the Council of Europe welcomes applications from all suitably qualified candidates, irrespective of sex, gender, marital or parental status, sexual orientation, ethnic or social origin, disability, religion or belief. Under its equal opportunities policy, the Council of Europe is aiming to achieve parity in the number of women and men employed at all levels in the Organisation. In the event of equal merit, preference will therefore be given to the applicant

belonging to the under-represented sex in the grade. During the different stages of the selection procedure, specific measures may be taken to ensure equal opportunities for candidates with disabilities.

Rejoignez-nous
pour renforcer
les droits humains en Europe !

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

[EN/FR]

Notre travail est guidé par nos valeurs

Appel à candidatures pour mise à disposition

Spécialiste Droits humains

Activités statutaires

Secrétariat du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Lieu : Strasbourg

Référence :

Délai :

Voulez-vous contribuer aux activités d'une organisation internationale œuvrant pour les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit ? Etes-vous un/e fonctionnaire international/e, national/e, régional/e, local/e ou sinon éligible pour une mise à disposition au Conseil de l'Europe en application de votre législation nationale ? Si tel est le cas, notre dispositif mutuellement bénéfique pourrait être une bonne opportunité pour vous.

Qui sommes-nous?

Avec plus de 2000 agents représentant ses 46 Etats membres, le Conseil de l'Europe est une organisation multiculturelle. Nous œuvrons à une meilleure protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit. Nos trois valeurs fondamentales - **le professionnalisme, l'intégrité et le respect** - guident notre façon de travailler.

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux est une institution du Conseil de l'Europe, chargée de renforcer la démocratie locale et régionale dans ses 46 États membres. Il offre une plateforme politique pour mener une réflexion sur le rôle des collectivités locales et régionales et agir en réponse aux principaux défis de la société moderne à travers le travail de ses membres et de ses commissions.

Le Conseil de l'Europe a son siège à Strasbourg, en France, et est également présent dans plus de vingt pays. Plus d'informations sur la présence extérieure du Conseil de l'Europe.

Votre rôle

En tant que Chargé/e des activités sur les droits humains, vous mènerez à bien diverses tâches sous la supervision et avec l'appui du/de la Chef de la Division des activités statutaires, conformément aux priorités, réglementations et valeurs du Conseil de l'Europe, en particulier :

- préparer des profils de pays, des documentations de base et des documents d'information, ainsi que la compilation de la jurisprudence de la CEDH en relation avec les autorités locales et régionales de 46 États membres ;
- concevoir des activités spécifiques visant à contribuer à l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme qui impliquent les élus locaux et régionaux et leurs administrations ;
- collecter, examiner et évaluer les informations relatives aux compétences des collectivités locales et régionales dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales ;
- rédiger des notes d'allocution et des documents de synthèse pour aider les membres du Congrès, en particulier le rapporteur permanent du Congrès sur les droits humains ;
- contribuer à la rédaction des rapports du Congrès, des discours et des diverses contributions traitant des questions relatives aux droits de l'homme, y compris les résolutions et les recommandations au Comité des Ministres ;
- participer aux visites d'étude, conférences et missions de nature spécifique organisées par le Congrès sur la sensibilisation aux droits de l'homme des élus locaux et régionaux ;
- participer à des événements et conférences connexes, y compris des réunions organisées par les services et les comités directeurs du Conseil de l'Europe, et coopérer avec les homologues internes et/ou externes et les organisations partenaires du Congrès dans le domaine des droits de l'homme ;
- rédiger des articles sur le web, des nouvelles et des communiqués de presse concernant les activités du Congrès relatives aux droits de l'homme ;préparerez des profils nationaux, des documents de référence et des notes d'information, ainsi que des plans de déploiement et des programmes de travail pour les missions d'observation électorale du Congrès ;

.

Ce que nous recherchons

Au minimum, vous devez avoir :

- une qualification de l'enseignement supérieur sanctionnée par un diplôme de l'enseignement supérieur ou qualification équivalant au master en droits de l'Homme (2e cycle du cadre des qualifications dans l'Espace européen d'enseignement supérieur défini par le processus de Bologne) ;
- au moins deux années d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine des droits de l'Homme et du droit international, de la bonne gouvernance et des relations internationales ;
- une très bonne connaissance de l'une des deux langues officielles (anglais ou français, anglais de préférence) et bonne connaissance de l'autre langue, d'excellentes compétences rédactionnelles ;
- la nationalité de l'un des 46 Etats membres du Conseil de l'Europe.
- Nous démontrer que vous possédez les compétences suivantes :

Compétences demandées :

- Expertise professionnelle et technique :
  - connaissance du mandat, des valeurs, de l'orientation stratégique et des priorités du Conseil de l'Europe et engagement à leur égard ;
  - connaissances et expérience dans le domaine des questions et politiques liées à l'autonomie locale et régionale, en lien en particulier avec la prise de décision démocratique et la bonne gouvernance ;
  - solides compétences conceptuelles, analytiques et organisationnelles et capacité à résoudre les problèmes ;
  - capacité à prendre des initiatives et à effectuer des tâches avec un degré élevé d'autonomie et une conscience et une sensibilité politiques aiguës ;
  - solides capacités de jugement et de décision ;
  - capacité avérée à communiquer, défendre un point de vue et négocier efficacement avec des partenaires à tous les niveaux, au sein de l'Organisation comme à l'extérieur ;

- excellentes compétences de communication orale et écrite, avec une capacité avérée à fournir des présentations, documents, rapports et recommandations de qualité, clairs et concis ;
- solides compétences informatiques (traitement d'informations sous forme électronique et interrogation de bases de données) ; utilisation de logiciels spécifiques de gestion documentaire ;
- planification et organisation du travail.

Souhaitables :

- orientation service ;
- capacité à bâtir des relations ;
- négociation.

Veuillez vous référer au **Répertoire des Compétences** du Conseil de l'Europe (PDF – 1,6Mo)

Ce que nous offrons

En cas de sélection, une **mise à disposition,** pourra vous être proposée pour une durée minimale de 1 an, à compter du 01/03/2024. Cette mise à disposition pourrait être prolongée ou renouvelée, mais la durée ne pourra pas dépasser trois ans, sauf en cas de dérogation accordée par le/la Secrétaire Général/e.

Tout au long de la période de mise à disposition, le/la fonctionnaire détaché/e continuera à occuper un emploi ou à être rémunéré/e par l'Etat membre par lequel il/elle a été mis/e à disposition et ne percevra pendant la durée de sa mise à disposition aucun salaire ni couverture médicale et sociale du Conseil de l'Europe.

Cette mise à disposition prévoit une indemnité de dépaysement et la prise en charge des frais de voyage par l'Organisation indiqués à l'Article 23 de la Résolution Res(2012)2 du Comité des Ministres. Vous percevrez, en effet, une indemnité mensuelle de 5.856 euros durant les deux premiers mois et, à compter du troisième mois, un minimum de 2.917 euros qui serait éventuellement complétée en fonction de votre situation personnelle.

Vous bénéficierez, en outre, de la prise en charge des frais de voyage et de séjour entre votre lieu de résidence et le lieu d'affectation au moment de votre prise de fonction et à l'expiration de celle-ci, ainsi que des frais correspondants aux membres de votre famille si ces derniers vous accompagnent.

Et enfin, vous aurez droit à un remboursement tous les deux mois de frais de voyage entre le lieu de résidence avant votre mise à disposition et le lieu d'affectation.

Vous bénéficierez de 32 jours de congé de base par an et d'autres avantages (notamment horaires de travail flexibles, formations, possibilités de télétravail, etc.).

Modalités de candidature et de sélection

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **(minuit heure française)**. Les actes de candidature doivent être rédigés **en français ou en anglais** et soumis par le biais du système de candidature en ligne du Conseil de l'Europe. En vous connectant à notre site www.coe.int/jobs, vous pouvez créer et soumettre votre candidature en ligne. Veuillez remplir le formulaire de candidature en ligne en fournissant toutes les informations demandées et en expliquant dans quelle mesure vos compétences font de vous le meilleur candidat pour cet emploi. Rédiger sa candidature prend en général plusieurs heures; veillez donc à prendre cet élément en considération lorsque vous postulez.

Vous noterez qu'il vous sera demandé de sélectionner dans le formulaire en ligne, parmi une liste déroulante, la Représentation Permanente de votre pays auprès du Conseil de l'Europe. Lorsque vous soumettrez votre formulaire, un courriel

sera ainsi directement envoyé à cette Représentation pour l'informer de votre candidature et pour lui demander de la valider dans les 10 jours ouvrables. Cette validation est indispensable, veuillez vous assurer du bon suivi de votre candidature.

Seuls les candidats qui répondent aux conditions de la Résolution Res(2012)2 du Comité des Ministres et le mieux aux critères mentionnés ci-dessus seront sélectionnés et invités aux étapes suivantes.

En tant qu'employeur qui promeut l'égalité des chances, le Conseil de l'Europe encourage à se porter candidate toute personne ayant les qualifications exigées, sans distinction de sexe, de genre, de situation maritale ou parentale, d'orientation sexuelle, d'origine ethnique ou sociale, de handicap, de religion ou de convictions. Dans le cadre de sa politique, le Conseil de l'Europe tend à assurer une représentation paritaire des femmes et des hommes employés par catégorie et par grade. A égalité de mérite, la préférence sera donnée au/à la candidat/e du sexe sous-représenté dans le grade concerné. Au cours des différentes étapes de sélection, des mesures spécifiques peuvent être prises pour assurer l'égalité des chances des candidats en situation de handicap.